

## Compte rendu de la séance du vendredi 10 juin 2022

Président : LAFFONT Patrick

Secrétaire : HUOT-ROYER Marjolaine

### Présents :

Monsieur Patrick LAFFONT, Monsieur Régis ESPES, Madame Marjolaine HUOT-ROYER, Madame Arlette OURTAU, Madame Marie-Hélène CRANSAC, Monsieur Jean-Bertrand FAURE, Madame Patricia MARTIN, Madame Josette PUJOL, Monsieur Hugues LAPIERRE, Madame Pierrette GASTON, Monsieur Roland BERNIÉ, Monsieur Gérard DUPLA, Monsieur Vincent RAMOND, Monsieur Gilbert COUVREUX

### Excusés :

Monsieur Yannick VEPER

### Absents :

### Représentés :

### Ordre du jour:

Approbation des CR des 11 mars et 1er avril 2022

Aménagement du presbytère de Bordes : Attribution des lots 3, 4, 5, 6, 7 et 8

Attribution des subventions

DM n°1 - Crédits Opérations d'ordre

Réserve Naturelle Nationale Souterraine de l'Ariège

Projet vente de l'ancienne école d'Ayer à M. BENABOU Julien

Convention pluriannuelle de pâturage avec M. FERNANDEZ Laurent

### Délibérations du conseil:

#### Aménagement de l'ancien presbytère de Bordes : Attribution des lots restants ( DE 2022 019)

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 10 mars 2022 ont été attribués les lots 1 - Démolitions, gros-œuvre et VRD et 2 - Charpente, couverture ardoises et zinguerie pour l'aménagement de deux logements dans le presbytère de Bordes. Les autres lots se sont avérés infructueux ou au-delà de l'estimation de l'architecte ayant rédigé le dossier de consultation des entreprises.

Après négociation et l'analyse des offres, il convient d'attribuer les lots 3, 4, 5, 6, 7 et 8 aux entreprises suivantes :

<b>Lots</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Offre HT</b>
3 - Menuiseries extérieures et intérieures bois	EYCHENNE et Fils (sans les escaliers)	20 691,00
	PONCHON Virginie (seulement les escaliers)	11 700,00
4 - Cloisons sèches - Isolation - Faux Plafond	CAMOU Ludovic	39 572,10
5 - Plomberie - sanitaire - VMC	ALLIASERV COUSERANS	15 960,00
6 - Electricité - Courants forts et faibles	ECBC	22 451,10
7 - Panneau photovoltaïques	ECBC	10 062,83
8 - Peintures	EURL Milesi peinture	31 423,30

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer les lots selon les résultats de l'analyse des offres.

### Vote de crédits supplémentaires - DM N°1 ( DE 2022 020)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-3000.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
231 (041)	Immobilisations corporelles en cours	4410.00	
203 (041)	Frais d'études, recherche, développement		4410.00
<b>TOTAL :</b>		<b>4410.00</b>	<b>4410.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>4410.00</b>	<b>4410.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### Subventions 2022 aux associations et organismes publics ( DE 2022 021)

Monsieur le Maire soumet les demandes de subventions des associations au Conseil Municipal.

Après l'exposé du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'attribuer les subventions aux diverses associations de la façon suivante :

Compte imputation	Libellé	2022
6574	ASSOC CHASSE CASTILLONNAIS	350,00
	ACCA UCHENTEIN-BALACET	50,00
	ASS DEP DEPORTES	50,00
	ASS SAPEURS POMPIERS CASTILLON	450,00
	ASS SAPPURS POMPIERS SENTEIN	300,00
	CGM DU CASTILLONNAIS GENERATION MOU	250,00
	COMITE FETES BORDES/LEZ	2 000,00
	FNACA	60,00
	LA BELLONGAISE	300,00
	LES RESTOS DU CŒUR DE L'ARIEGE	1 000,00
	SECOURS POPULAIRE Français	1 000,00
	TRANSHUMANCE EN BETHMALE	300,00
	TRANSHUMANCE EN BIROS	300,00

	PATRIMOINE ART ET CULTURE PDT FAURE	2 000,00
	LES BIROUSSANS	300,00
	COOPERATIVE SCOLAIRE SENTEIN	100,00
	TELETHON SAINT (RIB Introuvable !!!)	200,00
	ASSO SOCIETE DE PECHE DU CASTILLONNAIS	100,00
	LA BETHMALAISE	300,00
	LES AMIS DU CASTILLONNAIS ROUJAS ROBERT	200,00
	PETANQUE OLYMPIQUE CASTILLONNAISE	150,00
	ASS. GUERRE DES DEMOISELLES	500,00
	ASSO MÉMOIRE DU XXEME SIECLE MME DELAGEBEAUDEUF	50,00
	ASSO GYM ATOUT CŒUR	150,00
	LES RIVERAINS DU BALAMET	400,00
	SPA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	200,00
	ASSO APPAC PROTECTION DES ANIMAUX	200,00
	FERIA	300,00
	LIGUE CONTRE LE CANCER	400,00
6573	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 2021	1 005,00
	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES 2022	1 032,00